

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Colloque de l'Institut du travail de l'Université de Bordeaux – 8 mars 2019

PERMANENCE ET TRANSFORMATIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL UNE LEÇON DE DARWINISME JURIDIQUE ?

Claude Didry : Du louage d'ouvrage au contrat de travail, une autre histoire du droit du travail

Charlotte Goldie-Genicon : Droit commun des contrats et contrat de travail, 100 ans après

Sylvain Niquèze : Contrat et fonction publique : « je t'aime, moi non plus »

Philippe Auvergnon : Statut des détenus travailleurs : le contrat, greffe impossible ou clef de voûte ?

Dirk Baugard : Le CDI, un contrat sans terme ?

Jean Mouly : Les contrats à durée déterminée ou de mission : contrats à terme ?

Barbara Gomes : Le modèle du contrat de travail au défi des plateformes numériques

Claire Magord et **Julien Icard** : Le revenu universel, une alternative au contrat de travail ?

JURISPRUDENCE

Voir notamment

Salariés mis à disposition : à l'employeur d'en assurer un décompte précis lors d'une contestation du nombre de délégués syndicaux en cours de cycle électoral
Tribunal d'instance de Chalon-sur-Saône 10 mai 2019 – Note Vincent Mallevays et Pierre Vignal (p.616)

Travailleurs sans papiers et changement d'employeur : une solution faisant fi de la protection des salariés

Cour de cassation (Ch. Soc.) 17 avril 2019 – Note Bernard Schmid (p.625)



SEPTEMBRE 2019

Colloque de l'Institut du travail de l'Université de Bordeaux – 8 mars 2019

PERMANENCE ET TRANSFORMATIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL UNE LEÇON DE DARWINISME JURIDIQUE ?

I – L'émancipation du contrat de travail

Du louage d'ouvrage au contrat de travail, une autre histoire du droit du travail par **Claude Didry**, Directeur de recherche au CNRS, Centre Maurice Halbwachs (CNRS-ENS-EHESS) 545

Droit commun des contrats et contrat de travail, 100 ans après par **Charlotte Goldie-Genicon**, Professeure à l'Université de Nantes, Directrice du Master 2 Droit notarial et du DSN 553

II – L'acclimatation du contrat de travail

Contrat et fonction publique : « je t'aime, moi non plus » par **Sylvain Niquège**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Institut Léon Duguit 561

Statut des détenus travailleurs : le contrat, greffe impossible ou clef de voûte ? par **Philippe Auvergnon**, Directeur de recherche au CNRS, COMPTRASEC UMR 5114 CNRS – Université de Bordeaux 570

III – L'hybridation des espèces contractuelles

Le CDI, un contrat sans terme ? par **Dirk Baugard**, Professeur à l'Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis (COMUE Paris-Lumières) 581

Les contrats à durée déterminée ou de mission : contrats à terme ? (Réflexions sur le terme dans les contrats de travail à durée limitée) par **Jean Mouly**, Professeur émérite à l'Université de Limoges (OMIJ) 591

IV – Le renouveau du genre contractuel

Le modèle du contrat de travail au défi des plateformes numériques par **Barbara Gomes**, Docteure en droit privé, Collaboratrice parlementaire 599

Le revenu universel, une alternative au contrat de travail ? par **Claire Magord**, Maître de Conférences en droit, IUT GEA, Université de Poitiers et **Julien Icard**, Professeur à l'Université polytechnique Hauts-de-France 605

Jurisprudence

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX – Désignation – Contestation patronale – Condition tenant aux effectifs – Salariés mis à disposition – Décompte au cours du cycle électoral – Employeur devant justifier d'un décompte précis – Rejet de la contestation.

TRIBUNAL D'INSTANCE DE CHALON-SUR-SAÔNE 10 mai 2019 (RG n° 11-19-000.012) 616
 Note **Vincent Mallevays** et **Pierre Vignal**, Avocats au barreau de Paris 618

GRÈVE – Statut des cheminots SNCF – Application du règlement interne RH 00131 – Séquences de deux jours de grève consécutifs alternant avec trois journées de reprise du travail – Retenues sur salaire – Absence de cumul de chaque période de grève – Décompte dans le cadre de chaque période de grève successive.

COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 – Ch. 2) 16 mai 2019 (n° RG 18/16.682) 620
Note **Claudy Ménard**, Formateur syndical 624

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS – Travailleur étranger dépourvu d'autorisation de travail – Non assimilation à un travailleur régulièrement embauché pour l'application des dispositions relatives au transfert d'entreprise – Prévalence de l'interdiction d'employer un étranger non muni d'une autorisation de travail (L. 8252-1) – Mise à l'écart de la protection découlant des règles sur le transfert d'entreprise.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 avril 2019 (n°18-15.321) 625
Note **Bernard Schmid**, avocat au barreau de Paris, docteur en droit et chargé d'enseignement à l'université de Cergy-Pontoise 626

RPDS 892-893 AOÛT-SEPTEMBRE 2019

Numéro double spécial

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS APRÈS LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018

AU SOMMAIRE :

Dossiers

Formations à l'initiative de l'employeur

Le compte personnel de formation

Le compte personnel de formation de transition professionnelle

La validation des acquis de l'expérience

Fiches pratiques

le compte personnel d'activité

Le bilan de compétences

Reconversion ou promotion par alternance



Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr
Prix du numéro : 15 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 euros par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **105 euros**
Étranger : **137 euros**
Adhérent CGT ou étudiant : **82 euros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,
l'envoi de la jurisprudence à :

de préférence par mail : droitouvrier@cgt.fr,

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11